

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

RAPPORT EXPLICATIF

L'année 2025 sera la première année du rôle triennal d'évaluations et la valeur des immeubles imposables s'élève à 329 406 900 \$. Le nouveau dépôt de rôle apporte une augmentation d'environ 40% de la valeur de nos immeubles imposables.

En 2025, le taux de la taxe foncière générale sera fixé à 0.66 \$ du 100 \$ d'évaluation et celui de la taxe foncière agricole est fixé à 0.44 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit une légère augmentation de $\pm 1.7\%$. Pour ce qui est du taux de la taxe foncière spéciale, celui-ci sera de 0.0329 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Voici le tableau explicatif de la taxe spéciale pour le service de la dette :

RÈGLEMENTS D'EMPRUNT	2024	2025
Centre multifonctionnel + rue Challenge	0.0200	0.0139
Aqueduc 6" + théâtre Belcourt	0.0048	0.0034
Réfection chemin du Pays-Brûlé	0.0113	0.0078
Travaux CTE – ville de Nicolet		0.0078

Taxe de secteur pour 2025 :

> Secteur rue de l'Église (égout) 1 715.31 \$ / propriétaire

Le tarif pour la collecte sélective, le traitement et l'enfouissement des ordures sera fixé à 235 \$ par unité de logement. Aucune augmentation pour 2025.

En 2025, le tarif pour la distribution, l'approvisionnement et le traitement de l'eau potable se maintiendra à 320 \$ / année pour 40 000 gallons. L'excédent restera à 7,00 \$ / 1 000 gallons additionnels. Aucune augmentation du coût de l'eau pour l'année 2025.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025, 2026 ET 2027

Des investissements globaux de 3 447 089 \$ sont prévus au programme d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027. De ce montant, 1 187 078 \$ sont prévus pour 2025, dont des contributions attendues de la TECQ 2024-2028 pour une somme de 710 749 \$. Certains projets seront réalisés par le fonds général tandis que certains autres le seront selon l'obtention d'une aide financière gouvernementale.

Les principaux projets pour 2025 sont :

- Achat d'équipement de bureaux (ordinateur, etc.);
- Remplacement de ponceaux sur le rang de la Grande-Plaine et chemin du Pays-Brulé;
- Vidange du bassin d'eaux usées No. 1;
- Achat d'équipements de voirie et d'aqueduc;
- Réparation de conduite sanitaire;
- * Réparation de conduite pluviale;
- Installation de valves sur le réseau d'aqueduc;
- Achat de mobilier urbain pour le sentier piétonnier;
- Finalisation de l'aménagement des conteneurs au garage municipal;
- * Réalisation d'un plan de conservation du territoire.

CONCLUSION

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2025-2026-2027 est la vision énoncée par les élus municipaux dans sa planification stratégique 2021-2025. De nombreuses orientations et actions s'y retrouvent et se concrétiseront au cours des prochaines années.

La Municipalité de Baie-du-Febvre désire offrir aux citoyennes et aux citoyens une qualité de vie et un dynamisme envié partout au Québec!

Claude Lefebvre Maire de Baie-du-Febvre